

Améliorer la qualité de l'emploi en France

Concilions la relance économique avec les enjeux de demain !



CERCLE ORION
RECHERCHE ET PROPOSITIONS

A minima, il faut sauver les entreprises et les emplois. Mais il faut aussi créer les conditions d'une réindustrialisation pérenne pour le pays. Si les conséquences des crises récentes sont assez significatives, c'est que nos indicateurs économiques sont dégradés depuis longtemps. Le manque de compétitivité de notre économie ainsi que notre désindustrialisation ne datent pas de ces cinq dernières années. Néanmoins, peu d'actions ont été entreprises pour remédier aux défauts structurels existants. Cela est d'autant plus dommageable que les enjeux sociétaux ou climatiques, tout comme l'impératif accru de souveraineté, appellent à une profonde transformation de notre économie...

Par Michel STOFER

Une situation fragile sur le front de l'emploi

Si le taux de chômage en France métropolitaine de 7,1% est proche de son plus bas historique depuis 2008 (où il avait été de 6,9% avant la crise des *subprimes*), la qualité de vie des français, quant à elle, s'est détériorée depuis ce temps. D'après une étude du Secours Populaire, on compte aujourd'hui « 9,2 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en France. C'est un million de plus qu'il y a dix ans ». Leur sondage de septembre 2022 mentionne par ailleurs une détérioration des conditions de vie de l'ensemble des citoyens, qui risque de s'amplifier avec l'augmentation des coûts de transport, d'énergie et d'alimentation ainsi qu'avec l'arrivée de l'hiver.

Avant même cette nouvelle période de crise que nous traversons, la situation économique n'était pas enviable :

- Fort déficit public (il atteindrait 5,5% du PIB en 2022 d'après l'Observatoire Français des conjonctures économiques)
- Fort endettement publics (113,3% à la fin du deuxième trimestre 2022).
- Fort déficit commercial (il atteindrait 156 milliards d'euros en 2022 contre 85 milliards en 2021, selon le projet de loi de finances pour 2023).
- Fort poids des prélèvements obligatoires (l'INSEE mesure ce poids à 44,3% du PIB en 2021 et d'après une étude de 2020, la France est, après le Danemark, le pays où ce poids est le plus élevé au sein de l'Union Européenne).
- Forte imposition des entreprises (d'après la Banque Mondiale, le taux d'imposition total moyen des entreprises françaises s'élevait à 60,7% des bénéfices en 2019 : niveau le plus haut des pays de l'OCDE).
- Droit du travail trop contraignant et peu souple (on peut remarquer que le droit du travail français est plus de 10 fois plus long que

son pendant suisse sans être toutefois toujours plus efficient).

- Manque de souveraineté industrielle (les crises sanitaires et énergétiques le révèlent assez, de même que la perte d'emplois industriels : on ne compte plus que 13% d'emplois dans l'industrie contre 29% en 1975).
- Investissements insuffisants dans la recherche et développement [R&D] (d'après l'INSEE, la part des dépenses de R&D dans le PIB en 2019 était de 2,2% pour la France contre 3,2% pour l'Allemagne).
- Déficit majeur de compétences : les tests de compétences des écoliers ou des actifs sont parmi les pires de l'OCDE, et le rang de la France est en baisse constante

Redresser notre potentiel d'employabilité

La réindustrialisation et la relocalisation des secteurs stratégiques doit redevenir une priorité. Cela concerne notamment les domaines de la santé (améliorons nos chaînes d'approvisionnement en stocks stratégiques), du numérique (stockage des données, intelligence artificielle, cloud...), l'énergie, l'alimentation, la cybersécurité ou la défense. Par l'intermédiaire de réformes ambitieuses, nous devons réinciter au développement d'une industrie puissante et innovante en retrouvant une compétitivité qui puisse être bénéfique tant aux actionnaires qu'aux employés.

Ce que nous proposons se résume ainsi :

- Prioriser le « local » dans les commandes publiques et l'inciter dans le privé. Les collectivités territoriales représentent plus des deux tiers de l'investissement public du fait de leurs compétences juridiques. Elles ont un véritable pouvoir d'action à leur échelle.
- Au niveau européen, il faut revisiter le droit de la concurrence pour privilégier l'achat au sein de l'Union Européenne (UE). La Commission doit aussi prendre ses responsabilités en

favorisant les entreprises européennes quitte à limiter la concurrence dans certains cas, notamment en imposant une réciprocité dans l'ouverture des marchés publics. En effet, ce taux d'ouverture aux entreprises étrangères est de près de 95% pour l'UE tandis qu'il est d'environ 30% pour les Etats-Unis ou le Japon et de 0% pour la Chine et la Russie...

- Mobiliser l'épargne vers les secteurs nationaux et stratégiques en créant un produit d'épargne attractif qui oriente l'investissement vers les entreprises françaises.
- Mieux répartir la valeur ajoutée en facilitant l'actionnariat salarié (via des incitations fiscales sur la participation et l'intéressement).
- Simplifier le droit du travail en n'y consacrant que les grands principes pour laisser plus de place à la flexibilité et à la négociation par accords au sein des entreprises.
- Réduire les fraudes fiscales et sociales ainsi que les dépenses publiques inefficaces.
- Diminuer les charges patronales (bénéfice pour l'employeur) et la CSG (bénéfice pour les employés). Ces diminutions doivent s'accompagner d'une diminution équivalente de la dépense publique afin de ne pas heurter davantage les comptes publics.

Des enjeux futurs à considérer également

Il n'échappera pas que le travail risque de voir son essence changer drastiquement dans les prochaines décennies. L'essor de nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle pourra rendre obsolète certains métiers remplaçables par des machines performantes. Par ailleurs, le développement du télétravail ou le besoin plus important des Français à donner du sens à leur travail sont de nouveaux constats qui tendent à transformer notre façon de concevoir la notion de travail et d'emploi. Il convient de souligner que le phénomène récent de la "Grande démission"

n'est qu'un début de démonstration de ce profonde mutation qui s'opère dans la société.

Il est enfin un facteur, certainement des plus importants mais pourtant des plus mal pris en compte à appréhender : celui du changement climatique. Penser que celui-là n'impactera qu'à la marge notre économie est peu concevable. Au contraire, en souhaitant réduire les émissions de gaz à effet de serre, c'est non seulement la stratégie énergétique qui doit être revue (en anticipant les besoins en emploi de l'économie bas carbone) mais c'est aussi notre manière de prioriser les chaînes de valeur qui doit être redéfinie, ce qui se complète par notre soucis croissant de souveraineté. L'utilisation de circuits plus courts dans le secteur de l'alimentation en est un exemple. De même, des changements d'habitudes de consommations sont à prévoir avec la consommation de biens plus durables, recyclables et moins polluants. D'autres secteurs comme celui de l'agriculture, du logement ou de la mobilité vont également être en proie à de profonds changements. L'électrification progressive des véhicules n'est qu'un premier pas dans un monde où les ressources fossiles (pétrole, charbon et gaz) vont diminuer autant par choix (modération du réchauffement climatique) que par contraintes (certaines ressources vont se tarir : l'Agence internationale de l'énergie mentionne que le pétrole conventionnel aurait déjà atteint son pic de production en 2008). Dès lors, ces changements induisent de nouveaux chantiers qui transforment l'emploi et nécessitent des nouvelles compétences et ressources.

Le Cercle Orion promeut ainsi la reconquête de l'appareil productif français, en renforçant l'employabilité par le levier des compétences tout en prenant en compte le nouveau paradigme social de l'emploi, au profit d'une souveraineté renforcée, innovante et durable. ■

Nos recommandations

Pour améliorer la qualité de l'emploi

Rendre notre économie plus compétitive

En investissant massivement dans les secteurs stratégiques et dans les formations afférentes

En simplifiant le droit du travail, limité aux grands principes, et en baissant les charges patronales

Prévoir les transformations à venir

En mettant en place un plan ambitieux pour une économie innovante de façon compatible avec les transitions

En incitant à la préférence européenne et nationale